

## **Sites & Cités remarquables de France et la Fondation du Patrimoine signe une convention de partenariat à l'occasion du Salon International du Patrimoine Culturel 2023**

**Sites & Cités Remarquables de France et la Fondation du Patrimoine ont officialisé leur partenariat en signant une convention le 3 novembre 2023 dans la prestigieuse enceinte du Carrousel du Louvre de Paris à l'occasion du Salon International du Patrimoine Culturel. Cette alliance répond aux missions respectives des deux parties en matière de formation, d'information et de valorisation du patrimoine ainsi que des projets liés à la restauration du patrimoine.**

La Fondation du Patrimoine et Sites & Cités remarquables de France sont fiers d'annoncer la signature d'une convention de partenariat visant à renforcer leur collaboration dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti et naturel en France. Ce partenariat s'articule autour de la promotion, la restauration et la valorisation des patrimoines bâti et naturel ainsi que la mobilisation de financements privés et publics en la faveur de ces patrimoines.

Sites & Cités Remarquables de France, créée en 2000, regroupe plus de 300 membres porteurs de Sites Patrimoniaux Remarquables ou ayant obtenu le label "Ville et Pays d'art et d'histoire". Ces villes et territoires, de taille différente et répartis sur l'ensemble du territoire national, se sont engagés dans des politiques patrimoniales ambitieuses alliant outils de protection urbaine et de médiation patrimoniale. Sites & Cités exprime les préoccupations et les besoins des villes du réseau en matière de développement des centres anciens selon une approche globale et transversale : politique du logement, qualité résidentielle, mixité sociale, attractivité commerciale, développement durable et confort urbain, médiation et sensibilisation des publics et des habitants, formation des professionnels, développement économique et touristique ...

La Fondation du Patrimoine, organisation reconnue d'utilité publique, s'est engagée depuis sa création en 1996 à protéger le patrimoine local, souvent non protégé par des statuts de monuments historiques. À but non lucratif, la Fondation du Patrimoine travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales tels que les adhérents de Sites & Cités et les acteurs privés pour préserver et valoriser ce patrimoine précieux, tout en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels.

Cette convention de partenariat est l'aboutissement de l'engagement commun des deux organisations en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine français.

Ce lien fort entre les deux entités permettra, entre autres, des partages d'expériences et d'expertises sur ces sujets communs, la formation réciproque et la participation en tant qu'experts à des événements dédiés à ces thématiques. Cette convention permettra de renforcer les synergies entre deux acteurs majeurs de la préservation du patrimoine pour assurer la protection et la mise en valeur de notre riche héritage culturel et architectural.

**A propos de Sites & Cités Remarquables de France :**

*« Sites & Cités remarquables de France, le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire et des sites patrimoniaux remarquables »* regroupe 300 villes et territoires, soit près de 2000 communes et 14 millions d'habitants en métropole et outre-mer, porteurs d'un projet de développement s'appuyant sur leurs patrimoines. Créée il y a 20 ans, l'Association promeut une vision large et décloisonnée du patrimoine, intégrant pleinement la qualité urbaine, l'urbanisme, le logement, le développement économique et touristique, social et culturel. Lieu d'échanges pour les élus et techniciens sur les politiques liées au patrimoine et à la revitalisation des centres anciens, outil de mise en réseau au niveau national et international, de formations et d'informations, elle est un interlocuteur référent sur les questions patrimoniales auprès des instances nationales, régionales et locales.

**CONTACT PRESSE**

Elodie Gray

*Chargée de mission Communication et Patrimoines*

[e.gray@sites-cites.fr](mailto:e.gray@sites-cites.fr)

09 72 66 24 69